

Rapporteur : Philippe LOREC
Commission : Finances et Affaires Générales
Service : Finances

Objet : Examen du compte administratif de l'exercice 2015

Le compte administratif de l'exercice 2015 retrace les réalisations de dépenses et de recettes intervenues au cours de cet exercice, ainsi que les dépenses et recettes à prendre en report pour un paiement ou un encaissement sur l'exercice 2016.

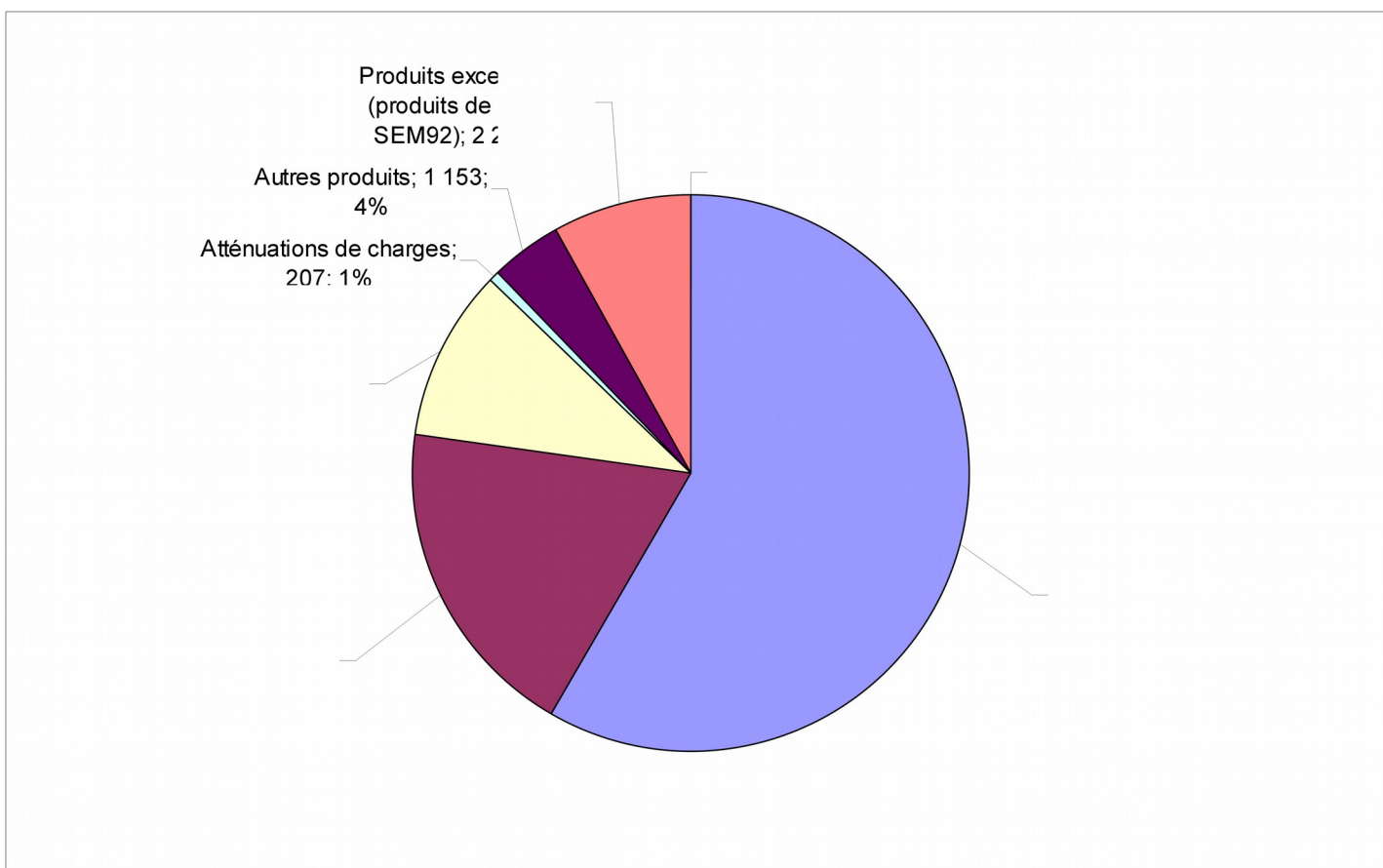
1) Section de fonctionnement

1.1) Recettes

Les recettes réelles de fonctionnement (RRF) s'élèvent à 28 468 k€, soit une hausse de 3% par rapport au réalisé 2014.

Les principales recettes concernent :

- les impôts locaux qui sont à peu près stables à 12 947 k€ (contre 12 728 k€ en 2014), ils représentent 45% des RRF ,
- les dotations de la Communauté d'agglomération des hauts-de-Bievre (CAHB) (1 832 k€ chaque année) représentant 6,4% des RRF,
- les taxes de droits de mutation (1 477 k€ en hausse de 30% soit +337 k€ par rapport à 2014),
- la dotation globale de fonctionnement (DGF) qui représente 11% (3 147 k€ en baisse de 15% soit -562 k€ par rapport à 2014),
- les produits des services qui s'élèvent à 2 810 k€ et représentent 10% des RRF, en hausse de 13% par rapport à 2014,
- les autres produits de gestion courante 1 153 k€, dont 680 k€ de locations de locaux et de salles,
- les produits exceptionnels s'élèvent à 2 293 k€, dont une cession d'un bien immobilier pour 211 k€ (94 avenue du général Leclerc) et 1 800 k€ d'acomptes de résultats sur les opérations des ZAC avec la SEM92. Cette somme de 1 800 k€ était au départ prévue dans les recettes d'investissement puis réaffectée en recettes de fonctionnement dans une décision modificative (DM), sur demande de la trésorerie principale de Sceaux.



1.2) Dépenses

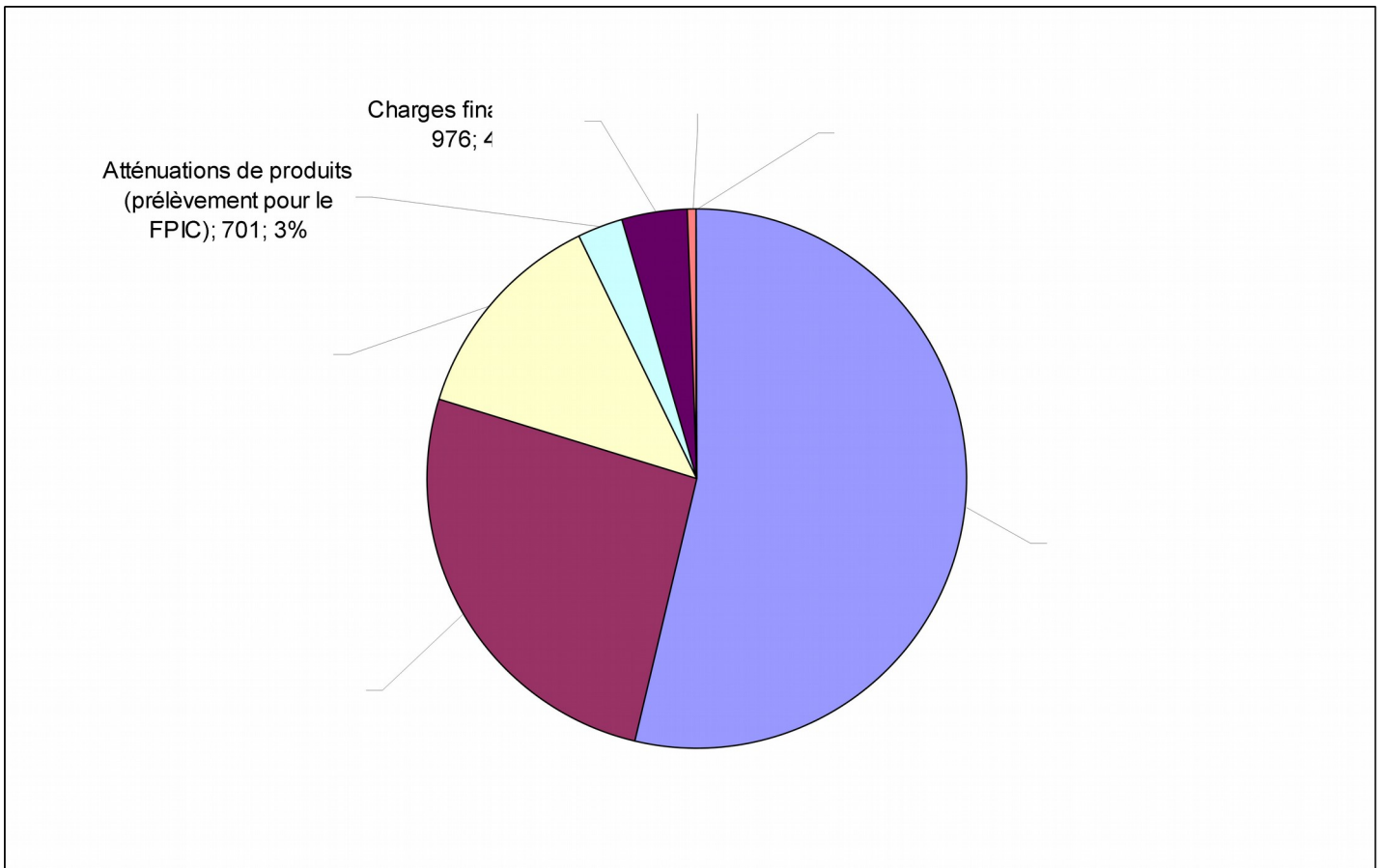
Les dépenses réelles de fonctionnement (DRF) s'élèvent à 24 218 k€ dont les postes les plus importants concernent :

- les frais de personnel représentant 53,6% des DRF (12 994 k€), en hausse de 3% par rapport à 2014
- les charges à caractère général pour 26% (6 332 k€), en hausse de 3% par rapport à 2014
- les autres charges de gestion courante, soit 13% (3 109k€ en hausse de 15%), sont constituées principalement de subventions vers le CCAS et la Caisse des écoles (1 663 k€) et de subventions pour les associations pour 1 040 k€
- les charges financières (4% (976 k€), en baisse de 6%)
- le prélèvement de l'Etat pour le Fonds de péréquation, en hausse de 39%, 566 k€ en 2015 contre 407 k€ en 2014

Les charges à caractère général sont stables et s'élèvent en réalité à 5 050 k€, sans prendre en compte les écritures de reversement des recettes vers la Caisse des écoles (1 282 k€), suite à la création de la régie unique sur la Ville.

Les fluides (1 045 k€) représentent environ 16,5% du total des charges à caractère général et l'ensemble de l'entretien-maintenance (1 381 k€) 22% des charges à caractère général.

Par rapport au réalisé 2014, la hausse des dépenses réelles est de 4%, principalement du fait de la hausse du prélèvement FPIC et des charges de gestion courante (subvention à la caisse des écoles en hausse de 37% et subventions aux associations en hausse de 7%).



Les restes à réaliser de 2015 sur 2016 en dépenses de fonctionnement s'élèvent à 13 821,87 euros, correspondant à la taxe de séjour que la Ville reversera à l'Office de tourisme pour 9 246,87 € et au solde de la subvention 2015 pour l'ASAD de 4 575 €.

Le résultat brut de l'année 2015 est excédentaire de 2 657 k€ en raison principalement de la réaffectation du résultat de la SEM92 en recettes exceptionnelles de fonctionnement, de la hausse des taxes de droits de mutation et du versement non prévu du fonds départemental de taxe professionnelle.

Pour rappel, le résultat reporté de 2014 en fonctionnement s'élevait à 605 k€ ce qui porte donc le résultat bénéficiaire à fin 2015 à 3 262 k€.

2) Section d'investissement

2.1) Recettes

En recettes d'investissement, la Ville a perçu :

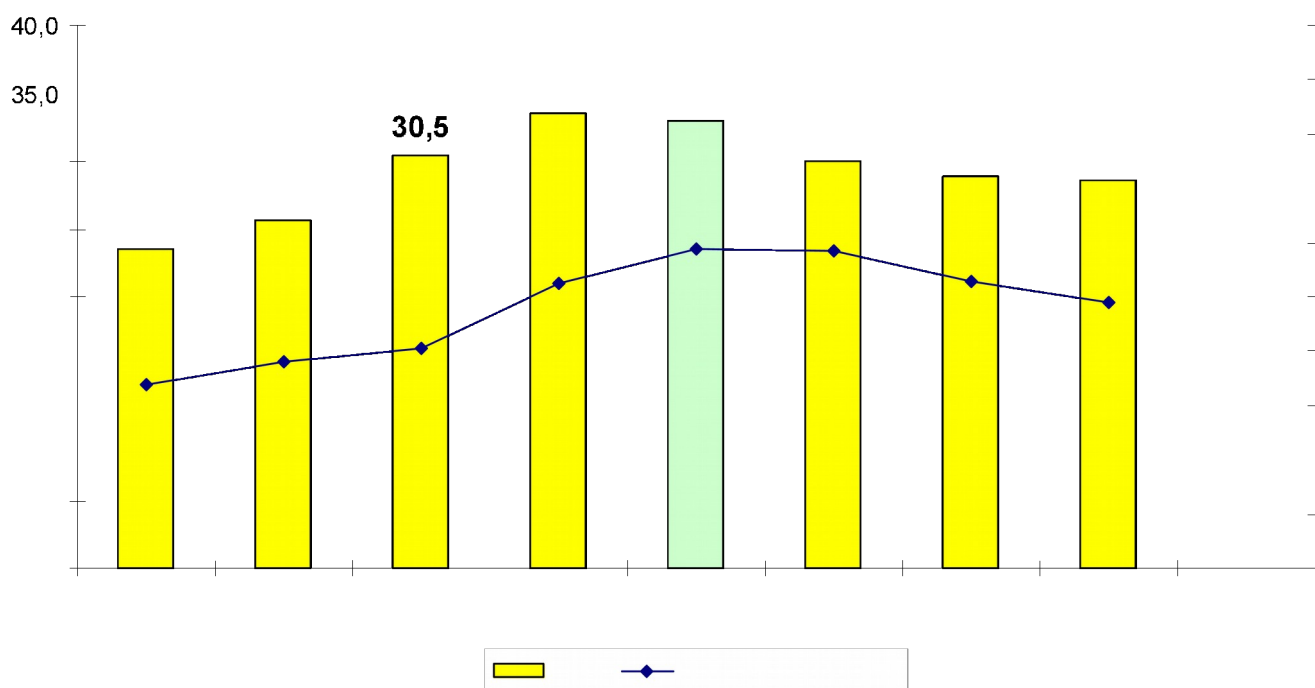
- une dotation FCTVA (fonds de compensation sur la TVA des dépenses d'investissement réalisées en n-1) de l'Etat de 1 312 k€ versus 1 087 k€ en 2014 soit une augmentation de 21%,

- ainsi que des subventions d'investissement pour 1 684 k€ (dont 1 251 k€ pour la médiathèque et 277 k€ pour l'école République)

En subvention d'investissement, la somme de 1 800 k€ était au départ prévue dans les recettes d'investissement mais comme il s'agissait d'acomptes de résultats sur les opérations des ZAC avec la SEM92, la recette a été réaffectée en recettes de fonctionnement dans une DM, sur demande de la trésorerie principale de Sceaux.

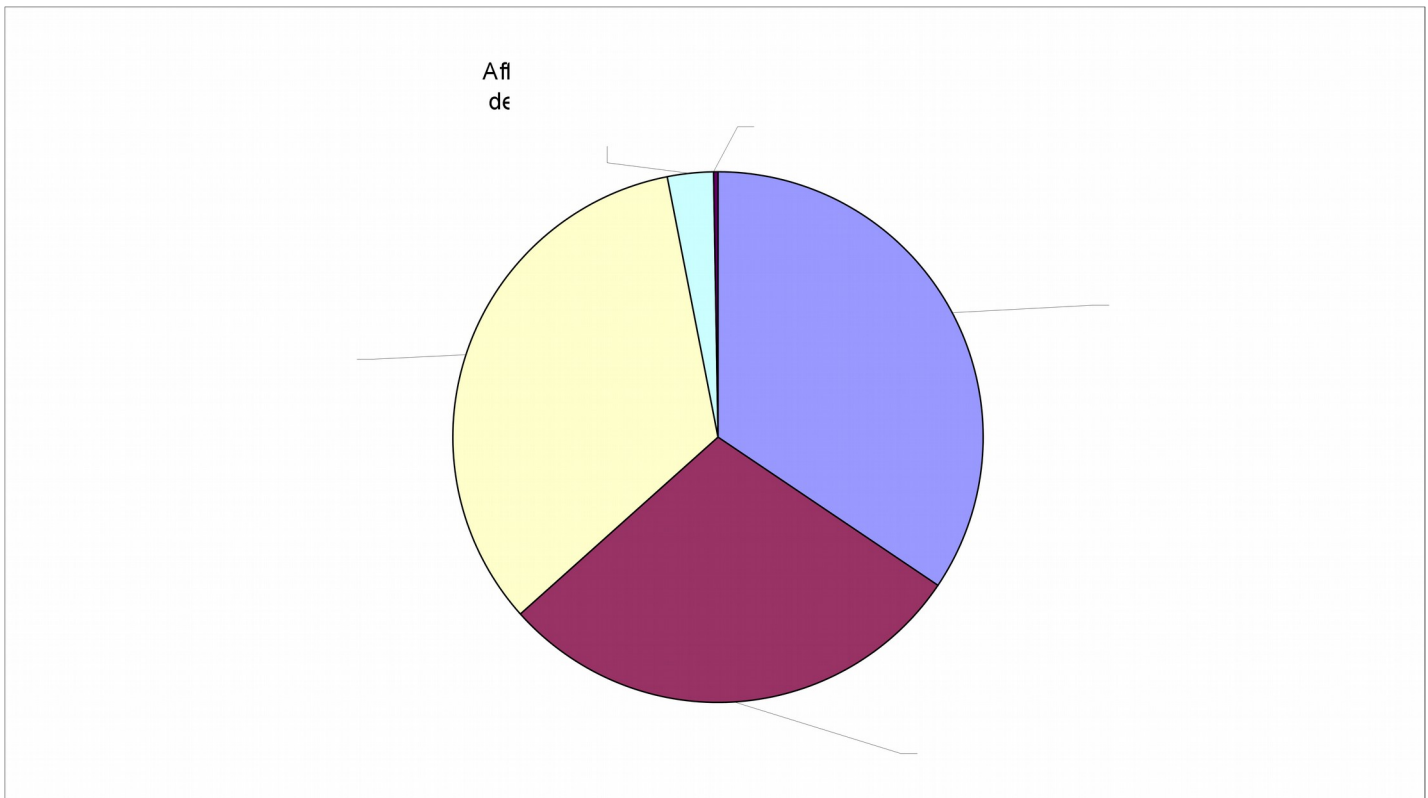
L'emprunt prévu au budget 2015 a été réalisé pour un montant de 2 000 k€. Suite au remboursement du capital (2 540 k€) et le refinancement d'un emprunt structuré avec la SFIL, la dette globale de la Ville diminue de 28 925 k€ à 28 594 k€.

Evolution de la Dette (31/12) e (en millions €)



En 2015, pour sécuriser sa dette, la Ville a signé avec la CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL un contrat de prêt pour la somme de 3 885 k€ au taux fixe de 3,30% pour sortir d'un emprunt structuré à pente.

Il s'agit d'une opération blanche puisque les écritures comptables sont faites en dépenses et en recettes d'investissement pour la même somme au chapitre 16 "emprunts" et en opérations d'ordre chapitre 040.

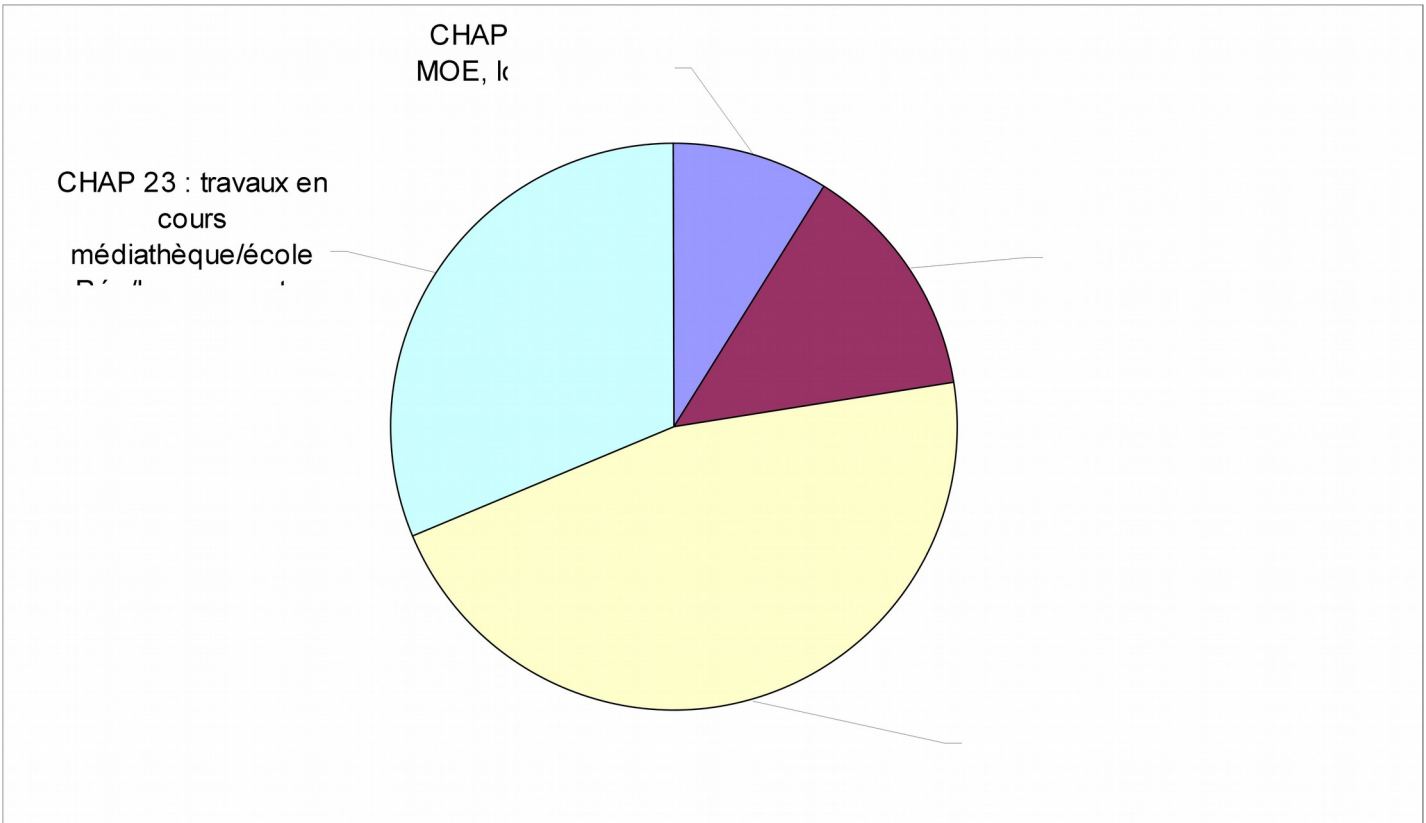


2.2) Dépenses

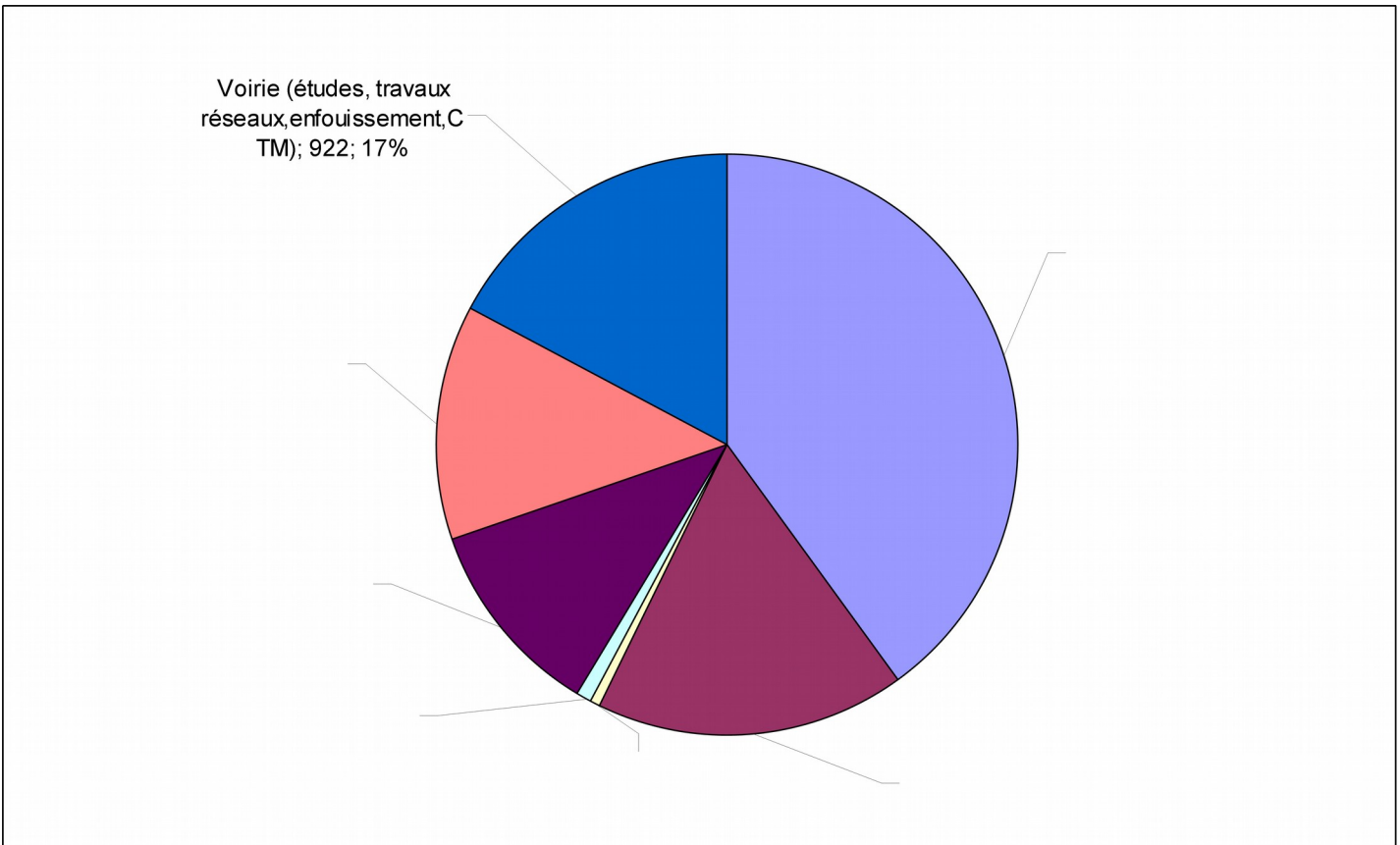
Les dépenses d'équipement s'élèvent à 5 392 k€ et les principales réalisations ont été les suivantes :

- 486 k€ en frais d'études, maîtrise d'oeuvre et achats de logiciels (chapitre 20) dont :
 - 204 k€ pour la médiathèque,
 - 153 k€ pour l'école République,
 - 50 k€ pour les études de mise en conformité, diagnostics d'accessibilité,
 - 31 k€ pour les achats de logiciels et licences,
 - 20 k€ pour l'urbanisme, missions de faisabilité pour les projets programmation CAEL et restructuration du groupe Faïencerie
- 727 k€ de subventions d'investissement (chapitre 204) versés à :
 - Logirep pour surcharge foncière (rue de la Bièvre) pour 709 k€
 - des associations pour 13 k€
 - des particuliers pour l'achat de vélo électrique 5,2 k€
- 2 480 k€ de travaux d'aménagement bâtiments/voirie, d'achats d'équipements (chapitre 21) :
 - 903 k€ pour les travaux de voirie et au centre technique municipal
 - 678 k€ pour divers travaux dans les bâtiments publics
 - 610 k€ pour la culture (dont principalement des rayonnages et équipements pour la médiathèque)
 - 286 k€ pour l'aménagement de locaux, équipements des écoles/crèches et la modernisation des équipements informatiques
- 1 699 k€ de constructions en cours (chapitre 23) :
 - 1 200 k€ environ pour terminer les travaux de la médiathèque,
 - 350 k€ pour terminer les travaux de l'école République (laverie/plonge),
 - 150 k€ pour la phase 1 de restructuration de l'école Bas-Coquarts.

En k€



En k€



Le solde d'exécution de la section d'investissement est négatif de -602 k€ au lieu de - 1357 k€ prévus au budget 2015, en raison de :

- la non réalisation des dépenses d'investissement (réalisées à hauteur de 5 392 k€ sur les 8 758 k€ prévus)
- de la baisse des recettes d'investissement suite au transfert de la somme de 1 800 k€ (acomptes de résultats sur les opérations des ZAC avec la SEM92) qui a été réaffectée en recettes de fonctionnement,
- la vente retardée d'un logement.

2.3) Les restes à réaliser

Le solde net des restes à réaliser de 2015 (*qui seront reportés sur 2016*) s'élève à - 2 189 k€.

Les principales dépenses qui sont reportées concernent :

- la médiathèque : 388 k€
- l'école République : 268 k€
- la voirie (travaux d'enfouissement, d'éclairage public, travaux d'aménagement du square Carnot) et le centre technique municipal : 917 k€
- les équipements sportifs : 226 k€
- les écoles et les crèches : 110 k€

Les recettes reportées concernent des subventions pour la médiathèque: 274 k€

EN CONCLUSION

Le compte administratif 2015 fait apparaître un résultat positif brut global de 2 657 k€ en fonctionnement et -602 k€ en section d'investissement.

Il est demandé aux membres de la commission d'émettre un avis sur **le Compte Administratif 2015 de la Ville.**